



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 18 JUILLET 2024

Le jeudi 18 juillet 2024 à 18h00, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 11 juillet 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
52	5	9	12

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, Mme COMUZZI, M. VAREYON, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, M. EDET (suppléant de M. VAILLOUD), Mme EMIN, M. FOUILLAND, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, Mme VOLAN.

Excusés : M. ARMETTA, M. GERVASONI, M. ISSARTEL, M. MILLET, M. TORRION.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. DUPONT Jean-François, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN.

Pouvoirs : M. HARMEL (pouvoir à M. PERRAUD), Mme RAVET (pouvoir à Mme COMUZZI), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), Mme COLLET (pouvoir à M. Noël DUPONT), M. de LEMPS (pouvoir à M. FOUILLAND), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. LENSEL (pouvoir à M. THOMASSET), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEAIS), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à M. COMTET).

=====
Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Noël DUPONT, Secrétaire de séance.

Modification du tableau des effectifs du personnel**Rapporteur : M. THOMASSET**

Il est rappelé au Conseil d'agglomération que la création du tableau des effectifs du personnel communautaire est effectuée par délibération en date du 28 janvier 2014.

Il est aujourd'hui nécessaire d'apporter des modifications au tableau des effectifs du personnel pour prendre en compte des recrutements et mobilité interne.

Créations de poste :

Emploi :	Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Temps de travail
Agent administratif gestion des abonnés eau et assainissement	Administratif	Adjoint administratif	C	100%
Agent polyvalent déchetteries et collecte des déchets ménagers	Technique	Adjoint technique	C	100%
Professeur de basson	Culturelle	Professeur d'enseignement artistique	A	TNC 6,5/16 ^{ème}
Professeur de danse contemporaine	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	TNC 13/20 ^{ème}
Professeur de formation musicale	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	TNC 16,75/20 ^{ème}
Professeur de formation musicale	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	TNC 8/20 ^{ème}
BTS Communication		Contrat d'apprentissage		100%

Suppressions de poste :

Emploi :	Filière :	Cadre d'emploi	Catégorie	Temps de travail
Mécanicien / chauffeur grutier	Technique	Adjoint technique	C	100%
Professeur de basson et de formation musicale	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	100%
Professeur de danse contemporaine	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	TNC 10/20 ^{ème}

Le Conseil d'agglomération,
Par 64 voix pour,

- **CREER** :

- 1 emploi d'Adjoint administratif à temps complet
- 1 emploi d'Agent technique à temps complet
- 1 emploi de Professeur d'enseignement artistique à temps non complet 6,5/16^{ème}
- 1 emploi d'Assistant d'enseignement artistique à temps non complet 13/20^{ème}
- 1 emploi d'Assistant d'enseignement artistique à temps non complet 16,25/20^{ème}
- 1 emploi d'Assistant d'enseignement artistique à temps non complet 8/20^{ème}
- 1 emploi de Contrat d'apprentissage à temps complet

- **SUPPRIMER** :

- 1 emploi d'Adjoint technique à temps complet
- 1 emploi d'Assistant d'enseignement artistique à temps complet
- 1 emploi d'Assistant d'enseignement artistique à temps non complet 10/20^{ème}

- **APPROUVE** le nouveau tableau des emplois permanents tel qu'il est indiqué en annexe qui porte le nouveau nombre des effectifs à :

- Effectifs budgétaires : 248 (237,86 ETP)
- Effectifs pourvus : 233 (223,66 ETP)

- **AUTORISE** le Président à procéder aux déclarations de vacance de poste et à prendre toutes dispositions nécessaires relatives aux recrutements.

- **DIT** que ces modifications prennent effet dès que la présente délibération sera exécutoire.

Fait à Oyonnax, le 22 juillet 2024.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Modification du tableau des effectifs du personnel.

.....
Date de décision: 18/07/2024

Date de réception de l'accusé 23/07/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 18072024_202498

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240718-18072024_202498-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .1

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 10-Modif-tableau-personnel.pdf (99_DE-001-200042935-20240718-18072024_202498-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT N°10.pdf (21_DO-001-200042935-20240718-18072024_202498-DE-1-1_2.pdf)

Modification tableau effectifs personnel